GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.070.252, un actif net de D : 10.035.653 et un bénéfice de la période de D : 157.322.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion Les emplois en titres émis par l'« ATL » et l'« UNIFACTOR » représentent respectivement à la clôture de la période 10,39% et 10,16% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. Tunis, le 26 Juillet 2023

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	_			
Portefeuille-titres	4	5 719 120,301	5 552 320,243	6 743 012,732
Obligations et valeurs assimilées Titres des Organismes de Placement		5 421 263,757	5 087 259,295	6 238 312,396
Collectif		297 856,544	465 060,948	504 700,336
Placements monétaires et disponibilités		4 341 765,799	5 105 411,932	4 783 372,036
Placements monétaires	5	2 483 901,228	3 990 358,773	3 496 882,202
Disponibilités		1 857 864,571	1 115 053,159	1 286 489,834
Créances d'exploitation	6	9 365,459	5 861,863	6 238,243
TOTAL ACTIF		10 070 251,559	10 663 594,038	11 532 623,011
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	25 828,903	33 068,417	25 280,165
Autres créditeurs divers	8	8 769,865	11 883,064	16 485,800
TOTAL PASSIF		34 598,768	44 951,481	41 765,965
ACTIF NET				
Capital	9	9 792 837,806	10 325 679,274	10 870 495,116
Sommes distribuables Sommes distribuables de l'exercice en				
cours		242 814,985	292 963,283	620 361,930
ACTIF NET		10 035 652,791	10 618 642,557	11 490 857,046
	_			
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 070 251,559	10 663 594,038	11 532 623,011

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/04/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/04/2022 au 30/06/2022	du 01/01/2022 au 30/06/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	10	119 389,956	231 677,172	183 374,813	282 987,927	505 931,388
Revenus des obligations et valeurs assimilées		108 985,636	221 272,852	98 201,645	197 814,759	420 758,220
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		10 404,320	10 404,320	85 173,168	85 173,168	85 173,168
Revenus des placements monétaires	11	49 266,489	89 912,926	75 973,808	169 428,556	309 748,495
Revenus des prises en pension	12	-	2 295,600	32 144,737	61 036,301	112 241,564
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		168 656,445	323 885,698	291 493,358	513 452,784	927 921,447
Charges de gestion des placements	13	(18 412,789)	(36 443,224)	(25 652,168)	(50 864,194)	(93 072,105)
REVENU NET DES PLACEMENTS		150 243,656	287 442,474	265 841,190	462 588,590	834 849,342
Autres charges	14	(5 849,652)	(12 006,349)	(7 048,289)	(13 732,748)	(26 430,183)
RESULTAT D'EXPLOITATION		144 394,004	275 436,125	258 792,901	448 855,842	808 419,159
Régularisation du résultat d'exploitation		(22 643,672)	(32 621,140)	(107 181,525)	(155892,559)	(188 057,229)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		121 750,332	242 814,985	151 611,376	292 963,283	620 361,930
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		22 643,672	32 621,140	107 181,525	155 892,559	188 057,229
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		21 522,576	63 070,741	-47 242,850	-40 820,167	-9 015,641
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(8 594,844)	(27 772,133)	(4 819,264)	100,937	(7 563,801)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	:	157 321,736	310 734,733	206 730,787	408 136,612	791 839,717

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET (Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/04/2023	du 01/01/2023	du 01/04/2022	du 01/01/2022	Année
	au 30/06/2023	au 30/06/2023	au 30/06/2022	au 30/06/2022	2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	157 321,736	310 734,733	206 730,787	408 136,612	791 839,717
Résultat d'exploitation	144 394,004	275 436,125	258 792,901	448 855,842	808 419,159
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(8 594,844)	(27 772,133)	(4 819,264)	100,937	(7 563,801)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	21 522,576	63 070,741	(47 242,850)	(40 820,167)	(9 015,641)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(449 606,122)	(1 765 938,988)	(1 548 086,051)	(1 878 197,673)	(1 389 686,289)
Souscriptions					
- Capital	12 683 555,205	22 474 420,026	18 782 947,300	31 656 680,835	46 733 382,020
 Régularisation des sommes non distribuables 	1 313 077,677	1 319 559,341	1 495 356,053	1 496 806,298	2 184 457,670
- Régularisation des sommes distribuables	(302 765,950)	321 811,146	(266 177,778)	390 534,712	947 470,904
Rachats					
- Capital	(13085 262,381)	(24109 034,307)	(20173 875,605)	(33313 131,605)	(47888 065,550)
 Régularisation des sommes non distribuables 	(1408 692,876)	(1418 262,908)	(1558 005,577)	(1562 660,642)	(2231 403,200)
- Régularisation des sommes distribuables	350 482,203	(354 432,286)	171 669,556	(546 427,271)	(1135 528,133)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(292 284,386)	(1 455 204,255)	(1 341 355,264)	(1 470 061,061)	(597 846,572)
ACTIF NET					
En début de période	10 327 937,177	11 490 857,046	11 959 997,821	12 088 703,618	12 088 703,618
En fin de période	10 035 652,791	10 035 652,791	10 618 642,557	10 618 642,557	11 490 857,046
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	77 349	87 244	94 715	96 946	96 946
En fin de période	74 125	74 125	83 028	83 028	87 244
VALEUR LIQUIDATIVE	135,388	135,388	127,892	127,892	131,709
TAUX DE RENDEMENT	1,40%	2,79%	1,28%	2,56%	5,63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2023

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG, SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI », le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2023 à D : 5.719.120,301 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	% actif
			d'acquisition	30/06/2023	net
	Obligations et valeurs assimilés		5 220 109,500	5 421 263,757	54,02%
	assiiiiles	-	3 220 109,300	3 421 203,737	34,02 /6
	Obligations des sociétés		5 219 987,000	5 421 141,066	54,02%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	39 870,000	41 174,940	0,41%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B EO SUB AMEN BANK 2010-	3 000	39 870,000	41 866,917	0,42%
TN0003400405	1(TMM+0,85%)	3 000	59 880,000	63 207,504	0,63%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	300 000,000	308 408,548	3,07%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	180 000,000	181 381,495	1,81%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	40 000,000	40 900,826	0,41%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	300 000,000	317 473,315	3,16%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	400 000,000	414 224,296	4,13%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	200 000,000	211 266,921	2,11%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	100 000,000	102 922,740	1,03%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	13 287,000	13 591,847	0,14%
TN0004201455	EO CIL 2018/1	1 900	38 000,000	39 461,194	0,39%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	400 000,000	402 386,886	4,01%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	26 580,000	27 698,254	0,28%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B EO UNIFACTOR 2018 CB	2 500	112 500,000	117 300,082	1,17%
TN0007190168	(TMM+2,5%)	1 500	30 000,000	31 399,147	0,31%
TN0001901073	EO BH SUB 2019-1	2 000	40 000,000	40 848,087	0,41%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	500 000,000	528 056,986	5,26%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	400 000,000	400 865,574	3,99%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	90 000,000	91 469,311	0,91%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	160 000,000	162 820,197	1,62%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2 EO SUB STB 2021/1	4 000	400 000,000	422 180,821	4,21%
TN0002601060 TN4J4VCBM14	EO 30B 31B 2021/1 EO TJR LEASING 2022/1	5 000 9 500	400 000,000 950 000,000	411 517,370 1 008 717,808	4,10% 10,05%
114-04 (0 0 1 1 1 4	Emprunt national		122,500	122,691	0,00%
TN0008000515	Emprunt National 2014/CAT/C	10	122,500	122,691	0,00%
	Titres des Organismes de				
	Placement Collectif		283 733,474	297 856,544	2,97%
	Titres des OPCVM		283 733,474	297 856,544	2,97%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	117 891,744	1,17%
TN21K187JU11	FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	32 280,000	0,32%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 049,000	0,52%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	95 635,800	0,95%
	TOTAL		5 503 842,974	5 719 120,301	56,99%
	Pourcentage par rapport à l'Ac	tif			56,79%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2023 à D : 2.483.901,228 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2023	% Actif net
	Certificats de dépôt	2 500 000	2 470 339.012	2 483 901.228	24.75%
TN8EM6VV8P50 TNET1WIB1I42 TNJMHI3XOBX7 TN9N3LYIBLU6	Certificat de dépôt ATB au 21/07/2023 à 9,75% pour 30 jours Certificat de dépôt BTE au 30/07/2023 à 9% pour 30 jours Certificat de dépôt TSB au 18/07/2023 à 9% pour 30 jours Certificat de dépôt UNIFACTOR au 06/08/2023 à 10,51% pour 90 jours	500 000.000 500 000.000 500 000.000 1 000 000.000	496 776.188 497 022.332 497 022.332 979 518.160	497 850.790 497 121.587 497 121.587 991 807.264	4.96% 4.95% 4.95% 9.88%
	TOTAL Pourcentage par rapport au total des actifs		2 470 339.012	2,483,901.228	24.75% 24.67%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/06/2023 à D : 9.365,459 contre D : 5.861,863 au 30/06/2022 et se détaille ainsi :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	8 510.819	5 861.863	6 238.243
Autres	854.640	-	-
Total	9 365.459	5 861.863	6 238.243

Note 7 : Opérateurs créditeurs

 $Cette\ rubrique\ s'\'el\`eve\ au\ 30/06/2023\ \grave{a}\ D\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 33.068,417\ au\ 30/06/2022\ et\ se\ d\'etaille\ ainsi\ :\ 25.828,903\ contre\ D\ :\ 25.$

Total	25 828.903	33 068.417	25 280.165
Rémunération du gestionnaire	16 929.397	24 168.776	19 331.140
Rémunération du dépositaire	8 899.506	8 899.641	5 949.025
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/06/2023 à D : 8.769,865 contre D : 11.883,064 au 30/06/2022 et se détaille ainsi :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Honoraires du commissaire aux comptes	-	2 692.885	6 884.383
CMF	961.536	1 319.516	1 142.352
Etat, retenue à la source	7 808.329	7 808.329	8 459.065
Autres	-	62.334	-
Total	8 769.865	11 883.064	16 485.800

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 30 Juin 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	10 870 495.116
Nombre de titres	87 244
Nombre d'actionnaires	367

Souscriptions réalisées

Montant	22 474 420.026
Nombre de titres émis	180 374
Nombre d'actionnaires nouveaux	69

Rachats effectués

Montant	(24 109 034.307)
Nombre de titres rachetés	(193 493)
Nombre d'actionnaires sortants	(74)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		(5 418.893)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(27 772.133)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres		63 070.741
Résultat incorporé à la VL	(A)	620 361.930
Régularisation du résultat incorporé à la VL		(93 284.674)

Capital au 30-06-2023

Montant	9 792 837.806
Nombre de titres	74 125
Nombre d'actionnaires	362

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2023.

GO SICAV 16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 119.389,956 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2023, contre D : 183.347,813 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des obligations - intérêts Revenus des titres émis par le trésor et négociables	108 982.658	221 266.742	98 196.985	197 805.403	420 742.461
sur le marché financier - intérêts (Emprunt National) Revenus des titres des Organismes de Placement Revenus des Titres OPCVM	2.978	6.110	4.660	9.356	15.759
- Dividendes	10 404.320	10 404.320	85 173.168	85 173.168	85 173.168
Total	119 389.956	231 677.172	183 374.813	282 987.927	505 931.388

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2023 à D : 49.266,489, contre D : 75.973,808 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi .

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Intérêts des dépôts à vue Intérêts des certificats de dépôts	8 479.487 40 787.002	15 429.099 74 483.827			32 291.774 277 456.721
Total	49 266.489	89 912.926	75 973.808	169 428.556	309 748.495

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Intérêts des pensions livrées	-	2 295.600	32 144.737	61 036.301	112 241.564
Total	-	2 295.600	32 144.737	61 036.301	112 241.564

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 18.412,789, contre D : 25.652,168 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Commission de gestion de la CGI	16 929.398	33 492.743	24 168.777	47 913.713	87 122.240
Rémunération du dépositaire	1 483.391	2 950.481	1 483.391	2 950.481	5 949.865
Total	18 412.789	36 443.224	25 652.168	50 864.194	93 072.105

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 5.849,652, contre D : 7.048,289 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Honoraires commissaire aux comptes	2 991.807	5 950.737	2 958.927	5 424.657	11 474.025
Redevance CMF	2 845.283	5 629.045	4 061.984	8 052.738	14 642.413
Contribution Sociale de Solidarité	-	400.000	-	200.000	200.000
Autres	12.562	26.567	27.378	55.353	113.745
Total	5 849.652	12 006.349	7 048.289	13 732.748	26 430.183

Note 15 : Autres informations
NOTE 13 . AUTIES IIIIOTTIAUOTIS
Rémunération du gestionnaire :
La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celleci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0 5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.
Rémunération du dépositaire :
La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.